



Communiqué de Presse

François CORMIER-BOULIGEON
Député du Cher

22 février 2022

Amélioration de l'accès aux soins en région Centre-Val-de-Loire : les décisions historiques de Jean Castex.

Ce mardi 22 février, les élus de la région Centre-Val-de-Loire, tous mandats, tous territoires et toutes tendances confondus et rassemblés, ont été reçus à l'Hôtel Matignon par le Premier ministre Jean Castex en compagnie des ministres Olivier Veran, Frédérique Vidal et Marc Fesneau.

Cette réunion fait suite au travail mené par les députés de la majorité présidentielle élus dans la région qui ont remis au Premier ministre 10 propositions à l'automne dernier, ainsi qu'à la lettre cosignée par une centaine d'élus au mois de janvier et qui reprenaient les propositions des députés.

Les trois députés du Cher : Nadia Essayan, Loïc et Kervran et moi étions co rédacteurs co signataires de ces 10 propositions.

La quasi-totalité des 10 propositions a été validée par le Premier ministre et je l'en remercie vivement.

Je note en particulier l'augmentation dès la rentrée prochaine du nombre d'étudiants en médecine à 350, soit 50 de plus, et du nombre d'internes également à 350 soit une augmentation de 100 !

Au global le nombre de médecins formés en région Centre Val de Loire est augmenté de 32% dans la période 2017 à 2023.

Cette augmentation est absolument historique et a été saluée en tant que telle par l'ensemble des élus présents.

Le Premier ministre va signer ce jour une lettre de mission commune de l'Inspection Générale des Affaires Sociales et de l'Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour définir les modalités selon lesquelles une antenne de la faculté de médecine de Tours pourra être créée à Orléans avec un objectif de former au total dans notre région 500 médecins par an.

CONTACTS PRESSE



@FCBDeputeDuCher



@FrancoisCormierBouligeonAN



**FRANÇOIS
CORMIER
BOULIGEON**
Député du Cher

Ces travaux seront menés naturellement en concertation avec l'hôpital de Bourges et le département du Cher pour l'accueil des Internes.

J'ai demandé au Premier ministre qu'en plus des deux licences LAS (licence option accès Santé) créées à Bourges en septembre dernier soit examinée la création d'une licence PASS (parcours spécifique "accès santé), ce qui permettrait aux jeunes du Cher de commencer leurs études de médecine à Bourges.

Ce serait bien sûr un progrès formidable en termes d'accèsion aux études de médecine pour tous les jeunes de notre département. Ce serait en outre une perspective positive de les voir s'implanter une fois le diplôme acquis dans les communes du Cher.

En plus de ces décisions majeures, il a été en particulier décidé d'augmenter substantiellement le nombre d'infirmières et d'infirmières de pratiques avancées ainsi que la possibilité que les internes puissent faire des stages Inter CHU.

Je me réjouis que nos propositions aient été entendues par le gouvernement. La santé et l'accès aux soins des habitants du Cher sont notre priorité et par ces décisions nous le montrons.



De gauche à droite : Jacques FLEURY (président du département du Cher), François CORMIER-BOULIGEON (député du Cher), Jean CASTEX (Premier ministre) et Yann GALUT (maire de Bourges)